



COMPTES 2010

Sécurité dans l'Ouest lausannois

PREAMBULE _____ I**COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET COMMENTAIRES****RECAPITULATION PAR DIRECTION ET RESULTAT** _____ 1

600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

6000	Autorités et personnel _____	2
6001	Biens, services, marchandises _____	2
6002	Loyers _____	3
6003	Réceptions et manifestations _____	3
6004	Honoraires et prestations de services _____	3
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3
6007	Intérêts passifs _____	3
6008	Amortissements et défalcatons _____	3
6009	Aides et subventions _____	3
6011	Attrib. aux fonds de réserve _____	3
6020	Revenus, ventes et prestations diverses _____	4
6022	Remboursements de tiers _____	4
6024	Autres recettes _____	4
6025	Participations des communes _____	4
6028	Prélèvements sur fonds de réserve _____	4

605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE

6050	Autorités et personnel _____	5
6051	Biens, service, marchandises _____	5
6054	Honoraires et prestations de services _____	5
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5
6058	Amortissements et défalcatons _____	5
6059	Remb. et participations à des collec. publiques _	5
6070	Revenus, ventes et prestations diverses _____	5
6072	Remboursements de tiers _____	6

610 – 612 CORPS DE POLICE

6100	Autorités et personnel _____	7
6101	Biens, services, marchandises _____	7
6104	Honoraires et prestations de services _____	7
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7
6108	Amortissements et défalcatons _____	7
6120	Revenus, ventes et prestations diverses _____	7
6122	Remboursements de tiers _____	7
6123	Amendes _____	7

COMPTES PAR NATURE _____ 8 - 9**COMPTES D'INVESTISSEMENTS**

TABLEAU RESUME _____ 10

COMPTES PAR DIRECTION _____ 11

COMPTES PAR NATURE _____ 12

BILAN _____ 13 – 14**NOTE DU COMITE DE DIRECTION** _____ 15 - 16



Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de Direction de l'Association a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", arrêtés au 31 décembre 2010.

1. Introduction

Après deux années 2008 et 2009 au cours desquelles les résultats de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" ont pu être qualifiés d'excellents, le terme exceptionnel pour l'année 2010 ne paraît ni excessif, ni galvaudé.

Exceptionnel, parce que l'Association avait établi un budget et un préavis complémentaire, en vue d'engager quatre aspirants en plus des deux prévus au budget. En bonne logique, les comptes devraient laisser apparaître une insuffisance de financement de près de Fr. 482'000.-, correspondant aux montants votés par le Conseil intercommunal au travers de ce préavis. Et si, finalement, seuls deux aspirants sur les quatre supplémentaires qui étaient prévus ont été engagés, un déficit de Fr. 241'000.- à charge des communes devrait apparaître. Ce n'est cependant pas le cas, bien au contraire, puisque c'est en fait l'Association qui restitue de l'argent aux communes, en l'occurrence un montant supérieur à Fr. 560'000.-.

Mais ce n'est pas tout : dans le même temps, les excédents de recettes réalisés dans le courant de l'année 2010 permettent de financer en totalité l'acquisition du système de radiocommunication "Polycom" (Fr. 475'000.-) et de créer un fonds en vue de faciliter le déménagement du siège de la POL (doté de Fr. 330'000.-).

Au final, grâce à une gestion rigoureuse et à l'acquisition d'outils permettant un meilleur suivi financier lié aux prestations fournies par l'Association, l'excédent de recettes est une nouvelle fois très conséquent.

2. Evolution des coûts

L'ensemble des coûts de l'Association progresse, en relation notamment avec l'inflation et certaines hausses de prix, mais surtout en lien avec la modernisation de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois". Dans l'ensemble, en comparaison par rapport à 2009, les coûts tels qu'ils apparaissent dans les comptes progressent de Fr. 1'435'000.-, soit une augmentation de près de 8.6% du total.

Dans ce contexte, il faut relever que l'attribution à des fonds de réserve progresse de Fr. 500'000.- et qu'il en est de même pour les amortissements, en hausse de plus de Fr. 100'000.-. En termes d'exploitation à proprement parler, les charges du personnel augmentent de près de Fr. 600'000.-, en lien avec l'inflation, des engagements de personnel voulus par le Conseil intercommunal et les hausses de salaires annuelles. Les honoraires et prestations de service s'accroissent de plus de Fr. 140'000.-, consécutives à l'augmentation générale de l'activité de l'Association. Le reste des hausses de charges est inférieur à Fr. 100'000.- et peut être expliqué par des variations de prix et par des nécessités de remplacer du matériel.

Si l'on ne tient compte que des coûts réels (charges d'exploitation), la hausse n'est que de Fr. 835'000.-, soit une variation de 4.9% par rapport à 2009.

A l'inverse de ce qui s'était produit en 2009, peu d'économies ont pu être réalisées, à l'exception des dépenses en matière d'aménagement des bâtiments. Cela signifie que les prévisions budgétaires, en matière de dépenses, sont plus précises qu'auparavant et que le volume anticipé est plus adéquat. Relevons, par contre, la stabilité des dépenses en matière de carburants, d'assurances, de loyers et d'entretiens de machines de toutes natures.

3. Evolution des recettes

Premier constat : la part des contributions versées par les communes dans le total des recettes de l'Association est orientée à la baisse. Ainsi en 2008, les communes participaient à hauteur de 68.65% des recettes de l'Association. Cette proportion est restée stable en 2009 à 68.59% des rentrées. Elle a nettement baissé en 2010 avec des apports qui ne représentent désormais plus que 64.65% du total. Cela signifie que d'autres sources de financement sont désormais un peu mieux utilisées. Rappelons que les tributs communaux constituent la variable permettant d'équilibrer les comptes et que les règles en la matière imposent à l'Association de présenter des comptes équilibrés.

La facturation de services à des tiers et les taxes de parcage rapportent ainsi près de Fr. 250'000.- de plus qu'en 2009, alors que les amendes d'ordre sont en hausse de Fr. 405'000.-. A cela s'ajoutent des recettes très difficiles à estimer, liées aux remboursements de maladie et accidents par les assurances.

En dernier lieu, la contribution des communes progresse elle aussi, de quelque Fr. 609'000.- par rapport aux comptes 2009. Par contre, en comparaison avec le budget 2010, la contribution totale des communes est inférieure de Fr. 560'000.- à ce qui était prévu. Il est donc aisé de dire que la modernisation et l'adaptation de l'Association à des exigences toujours nouvelles est réalisée pour moitié grâce à l'appui des communes et pour moitié grâce au travail propre des collaborateurs de l'Association, au travers d'objectifs qualitatifs.

4. Synthèse

Le troisième exercice de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" est à nouveau très largement positif. Les charges restent parfaitement maîtrisées par le Comité de Direction et la modernisation progressive des outils à disposition des collaborateurs est concrétisée sans endettement. Mieux, l'Association est en mesure de financer, en partie, certains des développements à venir, en particulier le déménagement éventuel de son siège.

Il ne fait cependant aucun doute que les contributions des communes devront encore être adaptées au cours des prochaines années, les effectifs actuels devant être mis en perspective avec l'évolution de la délinquance et des besoins en termes de sécurité, le développement attendu du district et l'augmentation de la population. Dans le même sens, il ne fait aucun doute que la réforme policière et les tâches nouvelles qui seront vraisemblablement déléguées aux entités communales ou intercommunales se traduiront par des exigences nouvelles, notamment en termes d'effectifs.

Pour contrebalancer ces coûts, les communes recevront, dès 2012 et si la nouvelle loi sur la police vaudoise entre en vigueur, une bascule d'impôts correspondant à deux points d'impôts communaux. Cette musique d'avenir devra être anticipée dans les budgets futurs et trouvera son interprétation dans les comptes des prochaines années. Mais, sur ce point, la partition doit encore être finalisée.

5. Conclusion

Le Conseil intercommunal de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Vu le projet présenté par le Comité de Direction

Où le rapport de la Commission de gestion

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

ADOPTE

les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" arrêtés au 31 décembre 2010.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

E. Lasserre

C. Séchaud

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	18'170'261.33	18'170'261.33	17'675'303.00	17'675'303.00	16'734'397.99	16'734'397.99
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	5'894'309.38	13'112'389.85	4'787'093.00	13'238'803.00	4'969'902.48	12'147'194.12
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'015'350.18	290'427.25	3'081'510.00	253'500.00	2'936'429.89	245'252.00
610 - 612	CORPS DE POLICE	9'260'601.77	4'767'444.23	9'806'700.00	4'183'000.00	8'828'065.62	4'341'951.87

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	18'170'261.33	18'170'261.33	17'675'303.00	17'675'303.00	16'734'397.99	16'734'397.99
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	5'894'309.38	13'112'389.85	4'787'093.00	13'238'803.00	4'969'902.48	12'147'194.12
6000	Autorités et personnel	2'763'395.25		2'678'390.00		2'612'351.09	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	4'110.00		12'000.00		6'070.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de direction	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	2'350.00		3'000.00			
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	1'970'406.75		1'876'360.00		1'912'719.35	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	37'916.65		28'200.00		28'816.70	
6000.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	168'536.80		158'610.00		160'643.50	
6000.3040 *	Cotisations Caisse pensions	273'830.70		300'220.00		268'227.60	
6000.3050 *	Assurances de personnes	18'613.50		39'000.00		18'004.00	
6000.3060.01 *	Indemnités et remboursements de frais	14'873.90		20'000.00		12'358.65	
6000.3066 *	Frais de subsistance	312.30		5'000.00		2'031.00	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	64'086.00		100'000.00		69'285.09	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	164'950.00		90'000.00		105'000.00	
6000.3091.03 *	Frais de formation des apprentis	2'312.00		4'000.00		2'130.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	6'377.00		9'000.00		2'090.80	
6000.3099.01	Charges diverses du personnel	21'300.65		21'000.00		13'114.40	
6000.3099.02 *	Charges diverses apprentis	3'419.00		2'000.00		1'860.00	
6001	Biens, services, marchandises	605'292.08		684'500.00		568'531.34	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	90'635.12		155'000.00		59'868.50	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	3'874.15		4'000.00		2'577.35	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	15'337.95		19'000.00		16'098.33	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	136'961.40		93'000.00		156'889.95	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	1'195.25		3'000.00		2'154.70	
6001.3115	Achats de véhicules	134'964.65		130'000.00		104'927.00	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	15'153.05		18'500.00		9'018.05	
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	70'512.25		100'000.00		67'380.50	
6001.3141 *	Aménagement des bâtiments	4'240.45		25'000.00		24'292.59	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	38'997.51		42'000.00		20'612.21	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	2'398.40		5'000.00		763.75	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	77'459.25		72'000.00		87'672.05	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	13'562.65		18'000.00		16'276.36	

COMMENTAIRES

- 6000.3003.01 Cette différence s'explique par le fait que le montant a été estimé sur la base d'une présence de tous les conseillers à toutes les séances.
- 6000.3011.01 Cette différence s'explique par l'engagement de nouveaux collaborateurs en 2009 alors que le budget 2010 avait déjà été entériné.
- 6000.3011.20 Cette différence s'explique par l'engagement d'un apprenti supplémentaire non budgété.
- 6000.3030 Voir le commentaire du compte no 6000.3011.01.
- 6000.3040 Cette différence vient du fait que lors de l'élaboration du budget le montant de coordination n'est pas déduit de la masse salariale car nous n'avons pas assez de recul dans le domaine pour le faire avec précision.
- 6000.3050 Au moment de l'élaboration du budget, un important rabais de l'assurance ne nous avait pas encore été communiqué, ce qui explique cette différence.
- 6000.3060.01 Cette économie est liée à une attention soutenue portée aux remboursements de frais de déplacements, notamment.
- 6000.3066 L'absence d'événements particuliers justifiant des dépenses de ce genre se traduisent par la non-utilisation du budget.
- 6000.3091.01 Cette différence s'explique par le report du projet de mise en oeuvre d'une formation dans le domaine de l'éthique et de la déontologie en lien avec la réforme policière vaudoise.
- 6000.3091.02 Ce dépassement lié à l'engagement de deux aspirants supplémentaires en relation avec le projet de la réforme policière, conformément au préavis 2009_05 adopté par le Conseil intercommunal.
- 6000.3091.03 Ce poste budgétaire varie en fonction des cours que les apprentis sont amenés à suivre lors de leur formation.
- 6000.3092 Cette différence s'explique par une forte diminution des départs par rapport à l'année 2009 et par l'utilisation du site Internet pour la publication d'annonces.
- 6000.3099.02 Cette différence est liée à l'engagement d'un apprenti supplémentaire. De plus, suite à une décision du Conseil d'Etat postérieure à l'élaboration du budget, l'employeur a l'obligation de verser à l'apprenti un montant forfaitaire de Fr. 80.-- par mois au titre de participation aux frais professionnels liés à l'apprentissage.
- 6001.3101 La différence de ce compte s'explique par une diminution des besoins en matière de carnets d'amendes d'ordre.
- 6001.3111.01 Cette économie est liée au report de l'acquisition d'une machine à mettre sous pli en 2011.
- 6001.3111.02 Ce dépassement est lié à une facturation nouvelle de prestations de la Confédération en lien avec la modernisation du système de sécurité informatique, à la participation à un logiciel de facturation et à des compléments en lien avec le nouveau code de procédure pénale.
- 6001.3116 Cette économie s'explique par le passage de l'ensemble des carrefours surveillés par les radars de feux rouge et de vitesse à un système numérique. Le matériel prévu pour le développement des films argentiques n'a pas été acheté.
- 6001.3124 Cette différence s'explique par les fluctuations du prix de l'essence et par une utilisation rationnelle des véhicules.
- 6001.3141 Cette économie s'explique par une diminution des travaux nécessaires à l'utilisation des bâtiments mis à la disposition de la POL.
- 6001.3151 Cette économie est le résultat de discussions abouties auprès des fournisseurs sur les prix.
- 6001.3154 Cette différence est liée au bon état du matériel.
- 6001.3155 Ce léger dépassement est lié au parc de véhicules vieillissant ainsi qu'au changement imprévu d'une boîte à vitesses et d'un moteur.
- 6001.3156 Cette économie s'explique par le fait d'un matériel relativement neuf et en bon état.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	423'909.66		425'300.00		419'564.10	
6002.3161.01	Loyers Bussigny	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02	Loyers et conciergerie Chavannes	51'180.00		52'000.00		51'180.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	7'200.00		4'800.00		5'200.00	
6002.3161.05	Loyers et conciergerie Prilly	102'560.00		104'000.00		102'560.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	203'540.00		204'000.00		203'540.00	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09 *	Loyers divers	8'748.75		10'300.00		3'780.00	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, ordi., programmes)	24'772.31		24'200.00		18'312.15	
6002.3163.02	Leasings des véhicules	13'908.60		14'000.00		22'991.95	
6003	Réceptions et manifestations	14'190.30		20'000.00		16'352.70	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	14'190.30		20'000.00		16'352.70	
6004	Honoraires et prestations de services	574'647.69		516'000.00		466'490.00	
6004.3181 *	Affranchissements	120'120.30		95'000.00		103'447.54	
6004.3183 *	Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)	42'127.19		30'000.00		34'406.47	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats	1'603.25		2'000.00			
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	189'197.13		200'000.00		182'200.60	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	35'782.80		45'000.00		38'172.50	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	27'606.60		26'000.00		24'276.55	
6004.3189.01 *	Honoraires secrétariat intercommunal	3'594.00		8'000.00		3'074.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	78'687.40		35'000.00		20'891.40	
6004.3189.03 *	Prévention & Partenariat	25'929.02		25'000.00		10'020.94	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	24'644.20		25'000.00		26'794.60	
6005.3193	Cotisations	19'704.85		20'000.00		19'978.05	
6005.3199	Frais divers	4'939.35		5'000.00		6'816.55	
6008	Amortissements	674'038.20		432'903.00		547'638.10	
6008.3301 *	Défalcations et annulations de frais	2'214.90		500.00		17'818.50	
6008.3309	Amortissement patrimoine financier	332'403.00		332'403.00		332'402.00	
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier et véhicules	339'420.30		100'000.00		197'417.60	
6011	Attribution aux fonds de réserve	814'192.00		5'000.00		312'180.55	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	9'192.00		5'000.00		12'180.55	
6011.3819 *	Attribution à divers fonds pour investissements	805'000.00				300'000.00	

COMMENTAIRES

- 6002.3161.04 Ce dépassement est lié à la location de 3 garages ainsi qu'à la location du local de la psychologue.
- 6002.3161.09 Cette économie s'explique par la non-location de stands pour la formation continue en matière de tirs en 2010.
- 6003.3170 Cette économie s'explique par l'organisation en interne et grâce au personnel de la POL du repas de fin d'année.
- 6004.3181 L'augmentation de ces frais est liée à l'augmentation des sentences émises par la Commission de police, dont les envois doivent être postés en "recommandé".
- 6004.3183 Ces frais sont la conséquence du paiement des amendes au guichet postal. A chaque opération des frais sont facturés. Ceux-ci varient en fonction du montant payé. Ces coûts sont difficiles à évaluer.
- 6004.3185.02 Cette économie est le fruit de négociations intenses et abouties des contrats avec diverses sociétés.
- 6004.3186.01 Cette différence s'explique par la résiliation du contrat de protection juridique.
- 6004.3189.01 Cette différence s'explique par le fait que le montant budgété a été calculé sur la base d'une estimation.
- 6004.3189.02 Ce dépassement est exclusivement lié à la participation de l'Association au financement du projet de la réforme policière suite à une décision prise par l'ensemble des Conseillers municipaux en charge de la police à l'échelle du canton de Vaud. Cet élément n'était pas connu au moment de l'élaboration du budget.
- 6004.3189.03 Ce léger dépassement est lié aux frais consécutifs à la tenue d'un stand à l'occasion du comptoir Ouest Expo.
- 6008.3301 Ce poste représente les pertes sur la facturation faite à des débiteurs insolvable, hors amendes, et il est budgété sur la base d'une estimation.
- 6008.3313 Ce montant correspond à la partie du "Fonds pour investissements divers" dépensée à fin 2010.
- 6011.3819 Ce montant finance la dernière partie du projet Polycor (préavis 03_2010) sans avoir besoin de contracter un emprunt. Le reste, soit Fr. 330'000.--, est destiné à financer une partie du déménagement de la POL dans des nouveaux locaux.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		606'329.68		461'000.00		413'009.38
6020.4221 *	Revenus des comptes courants		10'379.18		35'000.00		4'263.88
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés				6'000.00		3'580.00
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		571'260.50		400'000.00		384'485.50
6020.4359 *	Ventes et prestations diverses		24'690.00		20'000.00		20'680.00
6022	Remboursements de tiers		70'706.70		38'000.00		21'713.15
6022.4361.01 *	Remboursements de traitements		560.00				1'060.00
6022.4361.30	Personnel - remboursements accident		3'127.00		2'000.00		669.25
6022.4361.40	Personnel - remboursements maladie				2'000.00		
6022.4361.50	Personnel - remboursements maternité		19'930.65				5'700.80
6022.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		42'617.35		2'000.00		11'299.95
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts		4'016.75		2'000.00		2'983.15
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		454.95		30'000.00		
6024	Autres recettes		8'069.50				19'001.85
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		1'034.25				13'001.85
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		7'035.25				
6024.4512	Aide de l'Etat pour places d'apprentissage						6'000.00
6025 *	Participations des communes		11'746'695.17		12'307'400.00		11'138'222.89
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'424'520.55		1'422'735.45		1'287'578.57
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'081'224.56		1'188'894.85		1'075'952.33
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'449'572.73		1'516'271.70		1'372'229.06
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		1'731'845.81		1'708'267.10		1'545'985.34
6025.4521.25	Participation de Prilly		1'959'809.22		2'103'334.65		1'903'522.29
6025.4521.26	Participation de Renens		3'425'258.78		3'634'375.20		3'289'117.21
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		563'960.01		626'446.65		566'935.55
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		110'503.51		107'074.40		96'902.54
6026 *	Participations et subventions de tiers		750.00				
6026.4657	Particip. et subvention de tiers p/le trafic et l'énergie		750.00				
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		679'838.80		432'403.00		555'246.85
6028.4801	Prélèvement/ajustement - Fonds d'amortissement		332'403.00		332'403.00		332'402.00
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		8'015.50				25'427.25
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis no 3/2009		339'420.30		100'000.00		197'417.60

COMMENTAIRES

- 6020.4221 Ce montant est la rétribution des avoirs bancaires et postaux. L'écart est étroitement lié à la forte baisse des taux d'intérêts qui a perduré en 2010.
- 6020.4354 Cette absence de revenu s'explique par l'absence de vente de mobilier usagé.
- 6020.4356 Cette différence est étroitement liée à la forte augmentation des commandements de payer notifiés par les collaborateurs de l'Association.
- 6020.4359 Cette différence correspond à l'augmentation du nombre de constats d'accidents facturés aux compagnies d'assurances.
- 6022.4361.01 Ce montant est lié à une activité d'expert aux examens de fin d'apprentissage.
- 6022.4362 Le montant budgété dans ce compte, qui est alimenté à plus de 90% par les frais administratifs liés aux retraits de plaintes après sentence de la commission de police, avait été fait sur la base d'une estimation.
- 6022.4362.01 Ce montant a été budgété sur la base d'une estimation.
- 6024.4399 Ce montant est lié à l'abandon de factures par certains fournisseurs, lesquelles avaient fait l'objet d'une écriture transitoire.
- 6024.4419 Ce montant est une restitution du produit de la taxe CO2 redistribué par le biais des caisses de compensation. Cette somme est calculée proportionnellement à la masse salariale soumise à l'AVS.
- 6025 La clé de répartition des commune est celle utilisée pour le budget 2011, soit :
- | | |
|-------------------|---------|
| Bussigny | 12.13 % |
| Chavannes | 9.20 % |
| Crissier | 12.34 % |
| Ecublens | 14.74 % |
| Prilly | 16.68 % |
| Renens | 29.16 % |
| Saint-Sulpice | 4.80 % |
| Villars-Ste-Croix | 0.94 % |
- Le 9 septembre 2009, le Conseil intercommunal a accepté un préavis prévoyant l'engagement de 4 aspirants supplémentaires. En raison d'incertitudes liées à la réforme policière, l'Association n'en a finalement engagé que deux. La participation des communes dans ce contexte a été augmentée à Fr. 12'789'500.--. Par comparaison à ce montant, la contribution réelle des communes est inférieure de Fr. 1'042'804.83 à ce qui était prévu. Un tableau résumant l'essentiel de ces chiffres est joint en annexe aux présents comptes.
- 6026 Ce montant correspond à la subvention reçue pour l'achat d'un véhicule à gaz.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'015'350.18	290'427.25	3'081'510.00	253'500.00	2'936'429.89	245'252.00
6050	Autorités et personnel	2'861'225.15		2'962'510.00		2'821'142.65	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'310'206.90		2'315'000.00		2'294'590.30	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	193'849.65		193'000.00		189'815.50	
6050.3040 *	Cotisations Caisse pensions	303'871.60		370'400.00		310'004.70	
6050.3050 *	Assurances de personnes	20'841.05		48'110.00		20'202.20	
6050.3060.01 *	Indemnisations et remboursements de frais	4'835.60		6'000.00		5'420.40	
6050.3080.01 *	Personnel facturé par des tiers - Salaires	5'622.00				1'001.95	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	21'998.35		30'000.00		107.60	
6051	Biens, services, marchandises	62'937.58		57'000.00		69'981.04	
6051.3114 *	Achats horodateurs	10'582.45		10'000.00		22'805.80	
6051.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)	682.50		2'000.00		701.50	
6051.3143 *	Signalisation routière mobile	37'326.25		35'000.00		32'769.60	
6051.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	14'346.38		10'000.00		13'704.14	
6054	Honoraires et prestations de services	80'446.90		58'000.00		36'149.65	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	69'377.10		50'000.00		36'149.65	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	11'069.80		8'000.00			
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	258.00		1'000.00		354.80	
6055.3199	Frais divers	258.00		1'000.00		354.80	
6058	Amortissements	1'122.55				5'783.75	
6058.3301 *	Défalcations et annulations de frais	1'122.55				5'783.75	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	9'360.00		3'000.00		3'018.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	9'360.00		3'000.00		3'018.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		245'542.00		242'000.00		228'691.70
6070.4311 *	Emoluments de chancellerie		110.00		500.00		
6070.4312.01	Emoluments divers		111'480.00		110'000.00		94'658.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		74'450.00		80'000.00		72'200.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		2'900.00		2'500.00		900.00
6070.4312.04 *	Emoluments commerce d'occasion		1'400.00		8'000.00		7'500.00
6070.4312.05 *	Emoluments permis temporaires		15'220.00		8'000.00		15'350.00
6070.4312.06 *	Emoluments autorisations de manifestations		9'982.00		3'000.00		7'952.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		30'000.00		30'000.00		30'131.70

COMMENTAIRES

6050.3040	Voir le commentaire du compte no 6000.3040.
6050.3050	Voir le commentaire du compte no 6000.3050.
6050.3060.01	Voir le commentaire du compte no 6000.3060.01.
6050.3080.01	Ce montant correspond aux indemnités versées à la Caisse cantonale de chômage pour un collaborateur engagé à l'essai durant un temps déterminé.
6050.3099	Cette différence s'explique principalement par des primes de naissances provisionnées mais non attribuées, faute de bébés correspondants.
6051.3114	Cette différence s'explique par une augmentation du prix d'achat de ces appareils.
6051.3123	Cette diminution s'explique par la reprise de la gestion de deux parcs (Frehner et Hôtel-de-Ville) par la commune de Renens en cours d'année ainsi que par la baisse du prix de l'électricité pour les collectivités publiques. De plus, les nouveaux appareils implantés fonctionnent à l'énergie solaire.
6051.3143	Ce léger dépassement est lié à l'achat imprévu de matériel de signalisation indispensable équipant les véhicules d'intervention afin qu'ils soient tous équipés de la même façon.
6051.3156	Ce dépassement est lié aux interventions de maintenance toujours plus nombreuses sur du matériel vieillissant, ainsi qu'aux rétributions d'une entreprise dont les prestations tendent à augmenter.
6054.3184	Cette différence est due à la difficulté d'établir un montant précis pour ce genre de frais.
6054.3187	Cette différence est liée à l'augmentation de requêtes afin d'identifier les véhicules français en infraction.
6058.3301	Ce montant est lié à l'annulation de factures pour des établissements qui ont fait l'objet d'une procédure à l'Office des poursuites.
6059.3511	Le montant de ce compte a été budgété sur une estimation et il correspond à la somme reversée au canton lors de l'établissement du formulaire d'avis de perte d'une carte d'identité. Il dépend du nombre de documents égarés.
6070.4311	Les revenus de ce compte proviennent de la délivrance d'actes de moeurs. Ce genre de documents n'a presque plus cours à l'heure actuelle.
6070.4312.04	La difficulté de la maîtrise de ce compte est liée au manque de recul par rapport au renouvellement de ces autorisations, lequel s'effectue tous les 5 ans, et par l'ouverture de nouveaux commerces impossible à prévoir. Toutefois, cette situation devrait s'améliorer au fil des années par nivellement et être à jour pour l'exercice 2013.
6070.4312.05	Cette différence est due au fait que ce compte a été créé en 2009, afin d'avoir une meilleure vue sur ces émoluments, et que nous ne connaissions pas son résultat lors de l'élaboration du budget 2010. Montant budgété sur la base d'une estimation.
6070.4312.06	Ce compte a été créé en 2009 afin d'avoir une meilleure visibilité des émoluments. Voir le commentaire du compte no 6070.4312.05.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6072	Remboursements de tiers		44'885.25		11'500.00		16'560.30
6072.4361.30 *	Personnel - remboursements accident		16'758.25		9'000.00		14'862.70
6072.4361.40 *	Personnel - remboursements maladie		27'699.00		2'500.00		
6072.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		428.00				1'697.60

COMMENTAIRES

- 6072.4361.30 Ce montant est budgété sur la base d'une estimation.
- 6072.4361.40 Ce montant correspond au versement de la CIP pour une longue maladie d'un collaborateur.
- 6072.4362 Ce montant est lié au remboursement de frais des Offices des poursuites par les débiteurs poursuivis.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	9'260'601.77	4'767'444.23	9'806'700.00	4'183'000.00	8'828'065.62	4'341'951.87
6100	Autorités et personnel	9'024'312.10		9'538'300.00		8'619'833.95	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	7'077'783.95		7'383'000.00		6'848'746.00	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	197'333.40		104'000.00		138'583.35	
6100.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	611'419.55		623'700.00		573'835.05	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	995'128.70		1'198'000.00		951'234.70	
6100.3050 *	Assurances de personnes	68'646.75		155'600.00		61'459.15	
6100.3060.01 *	Indemnités et remboursements de frais	23'354.40		19'000.00		18'785.50	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	28'800.00		23'000.00		21'950.00	
6100.3093 *	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	776.00		10'000.00		740.20	
6100.3099	Charges diverses du personnel	21'069.35		22'000.00		4'500.00	
6101	Biens, services, marchandises	171'370.62		173'000.00		147'964.27	
6101.3114 *	Achats d'habillement	59'731.68		56'000.00		50'702.55	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	61'726.21		56'000.00		68'251.57	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	35'877.30		41'000.00		10'300.05	
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	14'035.43		20'000.00		18'710.10	
6104	Honoraires et prestations de services	59'701.00		91'000.00		58'077.40	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	59'671.00		91'000.00		58'077.40	
6104.3185	Honoraires divers	30.00					
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	540.00		3'000.00		365.00	
6105.3199 *	Frais divers	540.00		3'000.00		365.00	
6108	Amortissements	4'678.05		1'400.00		1'825.00	
6108.3301 *	Défalcations et annulations de frais	4'678.05		1'400.00		1'825.00	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		550'008.05		550'000.00		509'406.17
6120.4272	Horodateurs et taxes de parage		487'088.05		490'000.00		456'491.22
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		9'200.00				
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		53'720.00		60'000.00		52'914.95
6122	Remboursements de tiers		168'964.20		133'000.00		189'336.85
6122.4361.30	Personnel - remboursements accident		97'616.25		30'000.00		112'090.30
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie				30'000.00		
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité						23'529.55
6122.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi		12'227.95				
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		59'120.00		58'000.00		53'445.00
6122.4363 *	Remboursements dommages causés par tiers				15'000.00		
6122.4364	Remboursements d'assurances propres						272.00
6123	Amendes		4'048'471.98		3'500'000.00		3'643'208.85
6123.4370 *	Produit des amendes		4'048'471.98		3'500'000.00		3'643'208.85

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01 Cette différence s'explique par le délai de latence lorsque des postes doivent être repourvus.
- 6100.3011.25 Ce dépassement est lié à l'engagement de 2 aspirants supplémentaires (selon le préavis 2009_05).
- 6100.3030 Voir le commentaire du compte no 6100.3011.01.
- 6100.3040 Voir le commentaire du compte no 6000.3040.
- 6100.3050 Voir le commentaire du compte no 6000.3050.
- 6100.3060.01 Cette différence est liée aux frais de repas des 2 aspirants supplémentaires.
- 6100.3069 Cette augmentation est en lien avec les frais liés à l'acquisition de deux jeunes chiots en prévision de la retraite de deux chiens.
- 6100.3093 La différence s'explique par le fait qu'il y a eu très peu de collaborateurs qui ont dû effectuer soit une vaccination, soit un rappel pour l'hépatite B, ainsi que peu d'examen médicaux liés à la détention d'un permis de conduire spécial, ces derniers étant demandés périodiquement.
- 6101.3114 Ce dépassement est lié aux frais engendrés par l'engagement de 2 aspirants supplémentaires.
- 6101.3116 Commentaire identique que pour le compte no 6101.3114.
- 6101.3139 Cette économie est en lien avec la baisse du prix de la munition.
- 6101.3156 Cette économie est étroitement liée à l'entretien réduit à son strict minimum des radios existantes, ceci en relation avec le projet d'acquisition du nouveau système de transmission Polycom.
- 6104.3182 Le volume du trafic des communications et l'économie importante réalisée avec les communications mobiles grâce à des contrats intéressants expliquent cet écart conséquent entre le budget et les comptes.
- 6105.3199 Cette différence s'explique par la suppression de la cotisation de membre pour l'utilisation du stand de tir d'Echandens, ainsi que par une diminution des inscriptions à divers concours cynologiques.
- 6108.3301 Montant lié aux frais facturés à la Préfecture et non recouvrables selon elle.
- 6120.4356 Ce montant correspond à la mise à disposition d'instructeurs (tir - natation) à l'Académie de police pour la volée d'aspirants 2010-2011.
- 6120.4359 Cette diminution est étroitement liée à la privatisation par Renens de la délivrance des autorisations de parcage sur le parking de la place du Marché à Renens.
- 6122.4363 Cette absence de recettes s'explique par le fait que le montant porté au budget est généralement issu d'une projection fondée sur les années précédentes.
- 6123.4370 L'augmentation du produit des amendes résulte de quatre facteurs :
- En premier lieu, l'optimisation de la gestion du suivi du paiement des amendes d'ordre a continué.
 - En second lieu, l'acquisition de modules complémentaires de l'application s'est traduite par une optimisation du traitement des dossiers, notamment de commission de police, et de fait par des rentrées supplémentaires dans ce domaine.
 - En troisième lieu, la poursuite de la mise en oeuvre du nouveau système de contrôle de surveillance des feux et le perfectionnement apporté au mode de fonctionnement du radar conduit à une augmentation du nombre d'amendes d'ordre infligées dans ce contexte.
 - En dernier lieu, l'indiscipline des conducteurs a conduit à une hausse du nombre d'amendes infligées à des véhicules en stationnement. Cependant, le nombre de 73 amendes de stationnement infligées par jour reste faible lorsqu'il est mis en comparaison avec le nombre d'habitants et de conducteurs qui fréquentent quotidiennement l'Ouest lausannois. Le détail des chiffres concernant les amendes figure dans le rapport de gestion.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	18'170'261.33		17'675'303.00		16'734'397.99	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	14'648'932.50		15'179'200.00		14'053'327.69	
300	Autorités et Conseil	16'460.00		25'000.00		16'070.00	
301	Personnel adm. et exploitation	11'593'647.65		11'706'560.00		11'223'455.70	
303	Assurances sociales	973'806.00		975'310.00		924'294.05	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'572'831.00		1'868'620.00		1'529'467.00	
305	Assurance maladie & accidents	108'101.30		242'710.00		99'665.35	
306	Indemnités et remboursements de frais	72'176.20		73'000.00		60'545.55	
308	Personnel intérimaire	5'622.00				1'001.95	
309	Autres charges du personnel	306'288.35		288'000.00		198'828.09	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'017'938.03		2'053'800.00		1'810'624.90	
310	Imprimés et fournitures de bureau	94'509.27		159'000.00		62'445.85	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	435'652.64		385'500.00		430'847.95	
312	Achats d'énergie et de combustibles	71'194.75		102'000.00		68'082.00	
313	Autres fournitures et marchandises	35'877.30		41'000.00		10'300.05	
314	Entretien immeubles et signalisation	41'566.70		60'000.00		57'062.19	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	160'799.62		167'000.00		157'738.61	
316	Loyers et leasings	423'909.66		425'300.00		419'564.10	
317	Réceptions et manifestations	14'190.30		20'000.00		16'352.70	
318	Honoraires et prestations de service	714'795.59		665'000.00		560'717.05	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	25'442.20		29'000.00		27'514.40	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	679'838.80		434'303.00		555'246.85	
330	Amortissements + Défalcatons	340'418.50		334'303.00		357'829.25	
331	Amortissements	339'420.30		100'000.00		197'417.60	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	9'360.00		3'000.00		3'018.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	9'360.00		3'000.00		3'018.00	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	814'192.00		5'000.00		312'180.55	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	9'192.00		5'000.00		12'180.55	
381	Attrib. aux financements spéciaux	805'000.00				300'000.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		18'170'261.33		17'675'303.00		16'734'397.99
42	REVENUS DU PATRIMOINE		497'467.23		525'000.00		460'755.10
422	Revenus capitaux patrimoine financier		10'379.18		35'000.00		4'263.88
427	Revenus horodateurs et parcage		487'088.05		490'000.00		456'491.22
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		5'238'474.88		4'410'500.00		4'574'173.15
431	Emoluments		215'542.00		212'000.00		198'560.00
435	Ventes et prestations service		688'870.50		516'000.00		491'792.15
436	Remboursement de tiers		284'556.15		182'500.00		227'610.30
437	Amendes		4'048'471.98		3'500'000.00		3'643'208.85
439	Autres recettes		1'034.25				13'001.85
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		7'035.25				
441	Part à des recettes cantonales		7'035.25				
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		11'746'695.17		12'307'400.00		11'144'222.89
451	Participations & remboursements du canton						6'000.00
452	Participations de communes		11'746'695.17		12'307'400.00		11'138'222.89
46	AUTRES PRESTATIONS & SUBVENTIONS		750.00				
465	Participations et subventions de tiers		750.00				
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		679'838.80		432'403.00		555'246.85
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		340'418.50		332'403.00		357'829.25
481	Prélèvements sur financements spéciaux		339'420.30		100'000.00		197'417.60

TABLEAU RESUME DES INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Comptes 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	837'192.27		394'835.20	
50	INVESTISSEMENTS	497'771.97		197'417.60	
506	Mobilier, machines et véhicules	497'771.97		197'417.60	
59	DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS	339'420.30		197'417.60	
590	Diminution des investissements	339'420.30		197'417.60	
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS		837'192.27		394'835.20
68	REPRISE DES AMORTIS. ET RESERVES		339'420.30		197'417.60
681	Reprise des amortissements		339'420.30		197'417.60
69	AUGMENTATION DES INVESTIS.		497'771.97		197'417.60
690	Augmentation des investissements		497'771.97		197'417.60

COMPTES D'INVESTISSEMENTS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	837'192.27	837'192.27	394'835.20	394'835.20
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	378'840.60	537'192.27	394'835.20	394'835.20
6004	Honoraires et prestations de services	378'840.60	537'192.27	394'835.20	394'835.20
6004.5060.100	Renouvel.signal. lumineuse et achat radar	39'420.30		197'417.60	
6004.5900.099	Diminution des investissements	339'420.30		197'417.60	
6004.6810.100	Amortissement ordinaire		39'420.30		197'417.60
6004.6900.099	Augmentation des investissements		497'771.97		197'417.60
610 - 612	CORPS DE POLICE	458'351.67	300'000.00		
6101	Biens, services, marchandises	458'351.67	300'000.00		
6101.5060.300	Acquisition du système de transmissions Polycom	458'351.67			
6101.6810.300	Amortissement ordinaire		300'000.00		

COMPTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	837'192.27		394'835.20	
50	INVESTISSEMENTS	497'771.97		197'417.60	
506	Mobilier, machines et véhicules	497'771.97		197'417.60	
6004.5060.100	Renouvel.signal. lumineuse et achat radar	39'420.30		197'417.60	
6101.5060.300	Acquisition du système de transmissions Polycom	458'351.67			
59	DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS	339'420.30		197'417.60	
590	Diminution des investissements	339'420.30		197'417.60	
6004.5900.099	Diminution des investissements	339'420.30		197'417.60	
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS		837'192.27		394'835.20
68	REPRISE DES AMORTIS. ET RESERVES		339'420.30		197'417.60
681	Reprise des amortissements		339'420.30		197'417.60
6004.6810.100	Amortissement ordinaire		39'420.30		197'417.60
6101.6810.300	Amortissement ordinaire		300'000.00		
69	AUGMENTATION DES INVESTIS.		497'771.97		197'417.60
690	Augmentation des investissements		497'771.97		197'417.60
6004.6900.099	Augmentation des investissements		497'771.97		197'417.60

BILANS COMPARES

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2010		Mouvements		Bilan au 31.12.2010	
		Actif	Passif	Débit	Crédit	Actif	Passif
91	*** ACTIFS ***	2'528'017.64		25'549'218.02	24'654'504.79	3'422'730.87	
910	DISPONIBILITES	1'733'451.96		22'920'644.64	21'718'072.26	2'936'024.34	
9100	Caisse	9'078.55		2'244'532.85	2'242'174.40	11'437.00	
9100.01	Caisse	2'000.00		178'636.05	178'636.05	2'000.00	
9100.99	Compte de transfert de trésorerie	7'078.55		2'065'896.80	2'063'538.35	9'437.00	
9101	Comptes de chèques postaux	252'600.31		5'600'800.27	3'269'709.14	2'583'691.44	
9101.01	CCP no 17-615195-5	252'600.31		5'600'800.27	3'269'709.14	2'583'691.44	
9102	Banques	1'471'773.10		15'075'311.52	16'206'188.72	340'895.90	
9102.01	BCV no R5173.75.41	1'471'773.10		15'075'311.52	16'206'188.72	340'895.90	
911	REALISABLES	364'288.63		2'014'280.11	2'166'735.18	211'833.56	
9111	Comptes courants débiteurs	212'441.88		1'054'995.51	1'245'288.68	22'148.71	
9111.02	Compte courant avances au personnel			5'037.20	5'037.20		
9111.03	Office de chèque postaux - BVR	6'724.95		870'366.50	859'553.45	17'538.00	
9111.04	Impôt anticipé à récupérer	1'276.04		3'278.40	1'276.04	3'278.40	
9111.05	Compte courant allocations familiales			4'000.00	4'000.00		
9111.06	Compte courant assurance accident			170'981.10	170'981.10		
9111.27	Compte courant Commune de Saint-Sulpice	181'939.55			181'939.55		
9111.28	Compte courant Commune de Villars-Ste-Croix	22'501.34		1'332.31	22'501.34	1'332.31	
9115	Autres débiteurs	151'846.75		959'284.60	921'446.50	189'684.85	
9115.01	Débiteurs ordinaires	151'846.75		959'284.60	921'446.50	189'684.85	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	332'403.00			332'403.00		
9129	Autres biens du patrimoine financier	332'403.00			332'403.00		
9129.01	Mobilier, machines et véhicules	332'403.00			332'403.00		
913	ACTIFS TRANSITOIRES	97'874.05		116'521.30	97'874.05	116'521.30	
9139	Actifs transitoires	97'874.05		116'521.30	97'874.05	116'521.30	
9139.01	Actifs transitoires	97'874.05		116'521.30	97'874.05	116'521.30	
914	INVESTISSEMENTS			497'771.97	339'420.30	158'351.67	
9146.100	Renouvel. signal. lumineuse et achat radar			39'420.30	39'420.30		
9146.300	Acquisition du système de transmissions Polycom			458'351.67	300'000.00	158'351.67	

BILANS COMPARES

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2010		Mouvements		Bilan au 31.12.2010	
		Actif	Passif	Débit	Crédit	Actif	Passif
92	*** PASSIFS ***		2'528'017.64	28'617'354.92	29'512'068.15		3'422'730.87
920	ENGAGEMENTS COURANTS		1'197'582.96	27'399'520.17	28'283'459.55		2'081'522.34
9200	Créanciers		315'860.76	21'900'236.07	22'705'111.91		1'120'736.60
9200.01	Créanciers - paiements manuels		2'586.10	2'586.10	66'757.00		66'757.00
9200.04	Créanciers		62'167.48	5'613'724.85	6'605'536.97		1'053'979.60
9200.98	Paiements manuels en cours ISSA (Créanciers)			985'821.27	985'821.27		
9200.99	Paiements DTA en cours (Créanciers + salaires)		251'107.18	15'298'103.85	15'046'996.67		
9206	Comptes courants créanciers		881'722.20	5'499'284.10	5'578'347.64		960'785.74
9206.01	Compte courant particuliers		600.00	410'863.75	417'979.75		7'716.00
9206.05	Compte courant caisse pensions			2'370'140.70	2'370'140.70		
9206.06	Compte courant AVS			1'569'747.15	1'718'991.35		149'244.20
9206.10	Compte courant de garanties d'amendes			58'646.10	59'996.10		1'350.00
9206.21	Compte courant Commune de Bussigny		241'777.03	241'777.03	26'080.85		26'080.85
9206.22	Compte courant Commune de Chavannes		223'295.47	223'295.47	130'955.44		130'955.44
9206.23	Compte courant Commune de Crissier		70'053.94	70'053.94	96'396.27		96'396.27
9206.24	Compte courant Commune d'Ecublens		274'414.66	274'414.66	9'354.19		9'354.19
9206.25	Compte courant Commune de Prilly		12'329.91	12'329.91	184'720.98		184'720.98
9206.26	Compte courant Commune de Renens		59'251.19	62'242.19	283'202.52		280'211.52
9206.27	Compte courant Commune de Saint-Sulpice			181'939.55	256'695.84		74'756.29
9206.28	Compte courant Commune de Villars-Ste-Croix			23'833.65	23'833.65		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		537'995.95	537'995.95	414'416.60		414'416.60
9259	Passifs transitoires		537'995.95	537'995.95	414'416.60		414'416.60
9259.99	Transitoires divers		537'995.95	537'995.95	414'416.60		414'416.60
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE		749'976.70	679'838.80	814'192.00		884'329.90
9282	Fonds de réserve		749'976.70	679'838.80	814'192.00		884'329.90
9282.01	Débiteurs douteux		4'991.30	8'015.50	9'192.00		6'167.80
9282.02	Fonds pour préavis no 3/2009		112'582.40	39'420.30			73'162.10
9282.03	Fonds d'amortissement		332'403.00	332'403.00			
9282.04	Fonds pour préavis 2/2010 (Polycom)		300'000.00	300'000.00	475'000.00		475'000.00
9282.05	Fonds pour déménagement				330'000.00		330'000.00
929	CAPITAL		42'462.03				42'462.03
9290	Capital		42'462.03				42'462.03
9290.01	Capital de dotation		42'462.03				42'462.03

Note au Comité de Direction

Décompte final des contributions communales

Suite à la séance du 16 février et à la décision de principe d'attribution de l'excédent de recettes enregistré dans les comptes 2010, les précisions suivantes sont évoquées.

La contribution des communes selon le budget 2010 se monte à Fr. 12'307'400.--. Elle a été portée, par décision du Conseil intercommunal, au travers du préavis 2009_05 portant sur l'engagement de quatre aspirants supplémentaires, à Fr. 12'789'500.--.

Participation des communes	Engagement aspirants	Participation budgétaire 2010	Participation totale
	482'100.00	12'307'400.00	12'789'500.00
Participation de Bussigny	55'730.75	1'422'735.45	1'478'466.20
Participation de Chavannes	46'570.85	1'188'894.85	1'235'465.70
Participation de Crissier	59'394.70	1'516'271.70	1'575'666.40
Participation d'Ecublens	66'915.50	1'708'267.10	1'775'182.60
Participation de Prilly	82'390.90	2'103'334.65	2'185'725.55
Participation de Renens	142'364.15	3'634'375.20	3'776'739.35
Participation de Saint-Sulpice	24'538.90	626'446.65	650'985.55
Participation de Villars-Ste-Croix	4'194.25	107'074.40	111'268.65

Les montants restitués aux communes et évoqués lors de la dernière séance du Comité de Direction faisaient référence à la participation correspondant à la dernière colonne de droite (Fr. 12'789'500.--). Dans les comptes, les montants qui apparaîtront feront référence au budget (Fr. 12'307'400.--).

Pour simplifier, les chiffres sont les suivants :

Communes	Participation	Budget	Différence par rapport au budget (nombre négatif=montant à verser par la commune)	Différence par rapport au budget + préavis 2009_05 (nombre négatif=montant à verser par la commune)
Bussigny	1'424'520.55	1'422'735.45	-1'785.10	53'945.65
Chavannes	1'081'224.56	1'188'894.85	107'670.29	154'241.14
Crissier	1'449'572.73	1'516'271.70	66'698.97	126'093.67
Ecublens	1'731'845.81	1'708'267.10	- 23'578.71	43'336.79
Prilly	1'959'809.22	2'103'334.65	143'525.43	225'916.33
Renens	3'425'258.78	3'634'375.20	209'116.42	351'480.57
Saint-Sulpice	563'960.01	626'446.65	62'486.64	87'025.54
Villars-Ste-Croix	110'503.51	107'074.40	-3'429.11	765.14

Dans les faits, toutes les communes payent moins que les montants auxquels s'était engagé le Conseil intercommunal (budget + préavis) et seules trois communes payent quelques milliers de francs de plus que le budget, en raison de la clé de répartition. Toutes les autres communes se voient rétrocéder de l'argent, alors que les investissements pour Polycom sont intégralement payés (Fr. 475'000.--) et un fonds pour le déménagement créé et doté de Fr. 330'000.--.

Renens, le 1^{er} mars 2011